



Table ronde de l'ALJB

Le gage de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garanties financières

Date : **Mercredi 19 mai 2021 à 17h30**

Lieu : **Webinar**

Orateurs : **Me Philippe Dupont (Arendt et Medernach)**
Prof. André Prüm (Université du Luxembourg)
Me Patrick Geortay (Linklaters LLP)
Me Laurence Jacques (Insolvo)
Me Melinda Perera (Linklaters LLP)
Me Alex Schmitt (Bonn Schmitt)

A l'occasion de la parution imminente de l'ouvrage collectif "Le gage de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garanties financières", l'ALJB a le plaisir de vous inviter à un webinar sur ce thème.

Ce webinar se déroulera sous la forme d'une table ronde animée par Monsieur le Professeur André Prüm et Me Philippe Dupont (Arendt et Medernach) à laquelle participeront Me Patrick Geortay (Linklaters LLP), Me Laurence Jacques (Insolvo), Me Melinda Perera (Linklaters LLP) et Me Alex Schmitt (Bonn Schmitt).

Au cours de cette table ronde seront abordées les principales questions qui seront plus largement traitées dans l'ouvrage et notamment les questions de capacité et de représentation à l'occasion de la conclusion du gage, de l'octroi au bénéficiaire du gage des droits accessoires aux titres gagés, de la constitution de gages de second rang et de la problématique essentielle de la réalisation du gage.

Langue : Le Webinar se tiendra en français.

Inscriptions : www.aljb.lu (Prochains événements, accessible sans login) pour **le 18 mai 2021 au plus tard**. La participation au Webinar est gratuite et réservée aux membres de l'ALJB. Chaque personne inscrite recevra la veille de l'événement un lien internet **sécurisé** pour se connecter au webinar qui sera diffusé sur la plateforme Youtube dans un espace privé uniquement accessible aux personnes ayant reçu le lien de participation.

Les participants voudront bien s'assurer qu'ils ont accès à la plateforme Youtube à partir de leur lien de connexion, avant le début du webinar.

Nombre de places : Le nombre de participants à ce Webinar n'est pas limité.